



2014

Rapport Annuel



L'exploitation sexuelle des enfants continue de sévir partout dans le monde, laissant de profondes cicatrices aussi bien physiques que psychologiques à des millions d'enfants. Malgré les efforts déployés dans la lutte contre ce fléau, il reste malheureusement beaucoup à faire. L'union des forces est une exigence primordiale. C'est ce qu'ECPAT France a continué de faire en 2014.

Les formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ne cessent d'évoluer, profitant des opportunités offertes par la démocratisation du voyage, ou encore par le développement des nouvelles technologies d'information et de communication. Face à ces transformations, il est nécessaire de repenser sans cesse nos actions et de s'entourer de nouveaux acteurs, pour rendre notre combat plus efficace et nos actions plus durables.

Dans cette optique, en 2014, ECPAT France a renforcé ses partenariats et a développé de nouvelles collaborations, notamment avec le secteur privé, la police et les services juridiques. L'engagement du secteur touristique représente un élément clé de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants ; c'est pourquoi notre association a continué ses interventions auprès des professionnels du tourisme en proposant des formations au personnel et en travaillant sur des outils de signalement des cas. De même, l'association a renforcé ses actions de sensibilisation des étudiants en tourisme et a collaboré à la création d'un kit pédagogique à l'intention des enseignants de la filière.

Afin de renforcer la lutte contre l'impunité, ECPAT France et les membres européens du réseau ECPAT ont collaboré avec les polices nationales, Europol et Interpol, pour mettre en place une plateforme de signalement permettant à tout voyageur de signaler un cas potentiel d'abus sexuel. Notre association bénéficie également d'un nouveau partenariat avec Francopol, un réseau d'experts policiers, dans le cadre de ses interventions à l'international.

Enfin, notre partenariat avec l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH) nous a également permis de nous porter partie civile dans plusieurs poursuites judiciaires à l'encontre de présumés abuseurs sexuels d'enfants.

Bien sûr, l'enfant reste au cœur de notre travail, et cette année, nous avons renouvelé le soutien à des acteurs locaux œuvrant à offrir aux enfants victimes une opportunité de s'en sortir et de surmonter leur douloureux passé.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous suivent et qui d'une façon ou d'une autre ont contribué à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Ne détournons pas le regard, et ensemble continuons à agir pour les enfants.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by 'Chevillard'.

Philippe Chevillard
Président d'ECPAT France

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ D'ECPAT FRANCE SUR LE NET

www.ecpat-france.org



[Twitter](#)



[Facebook](#)



SOMMAIRE

ECPAT FRANCE	4
Le réseau ECPAT International	6
2014 en chiffres	7
 LES ACTIONS EN FRANCE ET EN EUROPE	 9
La sensibilisation du public et des voyageurs	10
La formation des étudiants et des professionnels	14
La mobilisation pour la protection des enfants	16
 LES ACTIONS A L'INTERNATIONAL	 21
Où travaillons-nous ?	22
Agir contre la prostitution des enfants	25
Agir contre la traite des enfants	35
Agir en prévention	41
Les ressources produites	47
 ILS NOUS SOUTIENNENT	 50
 RÉSULTATS FINANCIERS	 52



Fondée en 1997, ECPAT France est une ONG reconnue d'intérêt général membre du réseau international ECPAT (*End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes*) et dont la mission est de lutter contre toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Conformément à la mission d'ECPAT International et à la déclaration de Stockholm, ECPAT France entreprend des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques et acteurs économiques afin de faire respecter le droit des enfants à vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle.

ECPAT France mène également des actions de terrain contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en France et à l'international où elle privilégie la collaboration avec les acteurs et partenaires nationaux.

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS À DES FINS COMMERCIALES

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique « *l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce* ».¹

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales comprend :

La prostitution des enfants

Cette expression désigne « *...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution* ».²

L'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme

Elle se définit comme « *l'exploitation sexuelle d'enfants par des personnes qui voyagent d'un endroit à un autre et qui s'adonnent à des actes sexuels avec des mineurs* »³. L'expression « tourisme sexuel impliquant des enfants », bien qu'inadaptée, est aussi employée.

La traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle

Cette dénomination désigne « *le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle* ».

La pornographie enfantine

On entend par pornographie enfantine « *toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles* »⁴.

AXES D'INTERVENTION

En partenariat avec le réseau ECPAT International, ECPAT France participe à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en respectant cinq axes majeurs d'intervention :

1. Prévention

Sensibilisation du grand public, des publics spécialisés, des enfants et des populations à risque ; Campagnes d'information, mobilisation des familles, des communautés et des autorités étatiques ; Formation et accompagnement des acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (professionnels du tourisme, corps judiciaire, médias, etc.).

¹ Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996.

² Définition dans le Protocole facultatif à la Convention

des Droits de l'Enfant, 2000.

³ Définition établie par ECPAT International.

⁴ Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

Ce qu'il faut savoir

- L'enfant est une victime et a droit à réparation.
- L'enfant ne choisit pas d'exercer la prostitution.
- Le recours à la prostitution de mineurs est interdit et punissable de prison ferme.
- Le fait de visionner du matériel pornographique impliquant des enfants est interdit et punissable de prison ferme.

2. Protection

Renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et de sa mise en œuvre à travers des actions de plaidoyer visant à encourager les Etats à respecter leurs engagements ; Renforcement des mécanismes de répression des infractions sur mineurs : mise en place d'outils, promotion de la coopération et des synergies entre acteurs impliqués ; Soutien à des centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

3. Rétablissement et réinsertion

Prise en charge multidisciplinaire au sein de structures spécialisées et accompagnement individuel ; Création de foyers d'accueil des victimes ; Education et formation

professionnelle, soutien à l'entreprise sociale et aux activités génératrices de revenus ; Réinsertion communautaire et familiale.

4. Participation

Renforcement des connaissances et capacités d'autoprotection des victimes potentielles ; Implication de l'enfant dans la prise de décision, amélioration de ses conditions de vie, défense de ses droits.

5. Collaboration et mise en réseau

Collaboration étroite avec les autorités locales, gouvernements, secteur privé, réseau associatif local et régional, ONGs internationales et tous les professionnels concernés.



LE RÉSEAU ECPAT INTERNATIONAL

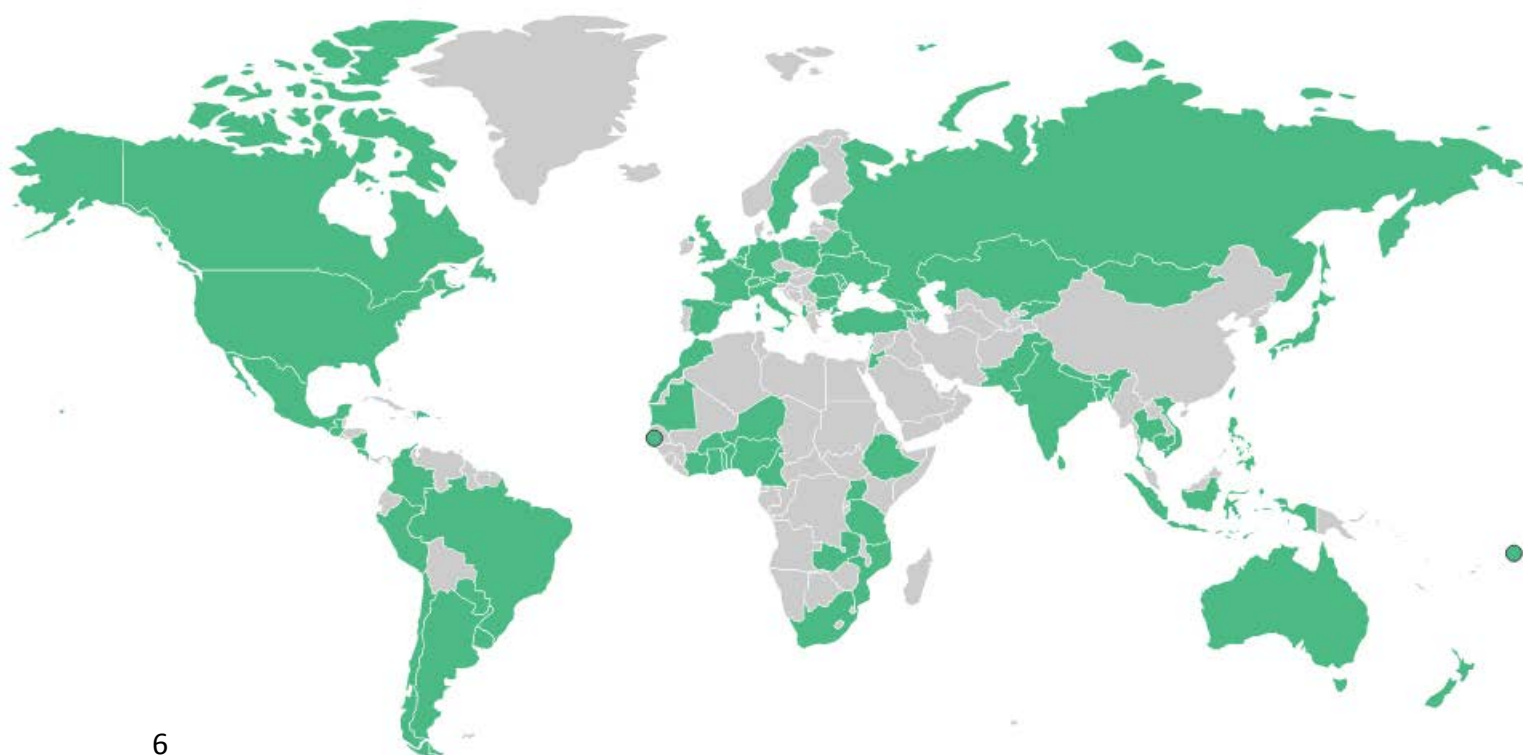
A l'origine, ECPAT (*End Child Prostitution in Asian Tourism*) est un mouvement né au début des années 90 sous la forme d'une campagne internationale visant à lutter contre l'ampleur alarmante de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme en Asie du Sud-Est. Lancée notamment par des membres d'ONGs, des avocats et des professeurs, la campagne ECPAT a rapidement trouvé des relais sur les différents continents et s'est élargie à la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants dans le monde. En 1996, ECPAT a été le cofondateur du Premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, organisé à Stockholm.

A la suite de ce congrès, ECPAT a choisi de se constituer en ONG internationale. Afin de prendre en compte l'évolution de son mandat, la signification de son acronyme a changé pour devenir « *End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes* ».

En 2011, ECPAT et The Body Shop, partenaire du secteur privé, ont recueilli plus de sept millions de signatures pour la pétition organisée dans le cadre d'une campagne mondiale visant à mettre fin à la traite d'enfants à des fins sexuelles. Cette pétition est la plus importante pétition concernant une thématique spécifique relative aux droits humains jamais soumise à l'ONU.

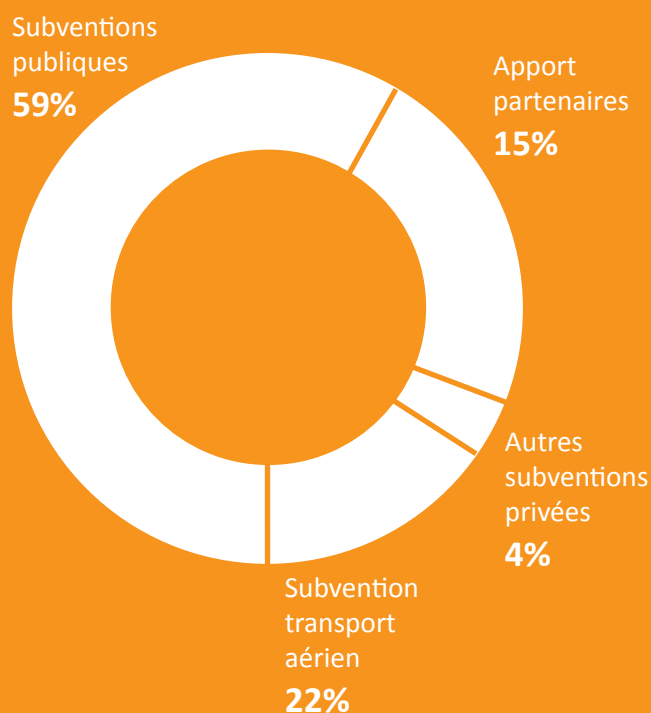
En 2013, ECPAT International a reçu le Prix Humanitaire Conrad N. Hilton, doté d'un montant de 1,5 millions de dollars américains, la plus haute récompense mondiale pour l'action humanitaire.

Aujourd'hui ECPAT est un réseau international regroupant 85 associations dans 77 pays, dont la mission est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.



2014 EN CHIFFRES

ORIGINE DES RESSOURCES



BUDGET PROJETS

Total des financements acquis sur les projets en cours

6 055 526 Euros

NOS PROGRAMMES

Partenariat avec **42** organisations, entreprises et syndicats contre l'exploitation sexuelle des enfants

489 victimes accompagnées : enfants et jeunes victimes de prostitution ou interceptés dans les dispositifs de lutte contre la traite

510 jeunes réinsérés: formation professionnelle ou activités génératrices de revenus (AGR)

673 foyers précaires appuyés : scolarisation des enfants, appui à l'habitat, activités génératrices de revenus (AGR)

8732 enfants sensibilisés sur les droits et les risques

LES ACTIONS EN FRANCE ET EN EUROPE

LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET DES VOYAGEURS

En 2014, plus d'un milliard de personnes ont voyagé dans le monde pour des raisons professionnelles ou personnelles. La démocratisation du voyage offre des opportunités d'échanges aussi bien culturels qu'économiques mais peut également alimenter des dynamiques d'exploitation. L'arrivée de milliers de voyageurs dans des destinations frappées par la pauvreté peut représenter un réel danger pour les populations les plus vulnérables.

Un facteur clé dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme reste la sensibilisation des voyageurs. Cette sensibilisation ne freinera pas les abuseurs qui agissent avec préméditation mais elle peut jouer un réel rôle de prévention à l'égard des voyageurs sans antécédents qui sur place, dans un contexte festif et d'anonymat, pourraient envisager des relations sexuelles avec des mineurs en échange d'argent, de cadeaux, etc.

LA CAMPAGNE

« NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD » DANS LE CADRE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

On estime que parmi les 60 millions de mineurs vivant au Brésil, 500 000 seraient en situation de prostitution. Dans ce contexte, l'organisation de la Coupe du Monde de football, avec l'arrivée de près d'un million de touristes en à peine trente jours de compétition, représente une situation particulièrement risquée pour les enfants vulnérables.

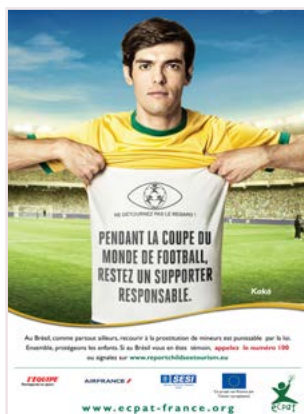
Pour faire face à la nécessité de sensibiliser les voyageurs attendus sur le territoire brésilien en juin et juillet 2014, le réseau ECPAT a mené une campagne préventive dans 16 pays européens en parallèle des actions du SESI (Service Social de l'Industrie), un des plus grands syndicats nationaux, au Brésil.

L'impact de la campagne au Brésil

Du 12 juin au 13 juillet 2014, durée de la compétition, le nombre de signalements au numéro 100 de cas de violences sur mineurs au niveau national a augmenté de 15,6% en comparaison avec la même période de l'année précédente. Ces signalements concernent des violences physiques, psychologiques et sexuelles. Si l'augmentation des signalements n'implique pas forcément une hausse des cas d'exploitation, elle révèle une prise de conscience collective plus forte à l'égard de la protection de l'enfance au Brésil. Au total, 11 251 appels ont été enregistrés par les autorités brésiliennes.



*Le logo et les 3 visuels de
la campagne menée dans
le cadre du Mondial*



Une forte médiatisation en amont

Parmi les divers supports de communication existants, la presse joue un rôle fondamental dans la sensibilisation du public et des potentiels voyageurs. En 2014, de nombreux médias français de la presse généraliste ainsi que des publications et sites spécialisés dans le tourisme et le sport ont participé à cet effort

à travers la diffusion de communiqués de presse, d'articles et d'encarts publicitaires. Ces informations ont permis de mettre en avant la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants au Brésil et la nécessité de veiller au développement d'un tourisme responsable.

L'EQUIPE
Partageons le sport.

Direct Matin

FRANCE football

Sport auto

Auto Plus

CB NEWS

AFP

rfi

Europe 1

RMC
INFO TALK SPORT

Chérie FM

L'EXPRESS

Rue89

Libération

Le nouvel Observateur

Le Point

Slate.fr

ouest france

20 minutes

BFM TV
NEWS 24/7

MAC AIRFRANCE AZINE

petit futé

Tour hebdo

L'ECHO touristique

TourMaG.com
1er portail des professionnels du tourisme

Le Quotidien
du Tourisme

HUG*
DIGITAL MARKETING

A/R
MAGAZINE VOYAGEUR

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

la chaîne du cœur.fr
... la solidarité commence ici

carenews.com

RADIO ETHIC



A l'occasion du Salon Mondial du Tourisme 2014 célébré à Paris, plus de 350 étudiants en BTS Tourisme de France se sont rassemblés lors d'un *flashmob* pour sensibiliser le public à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au Brésil.

Une campagne qui voyage

Afin d'assurer une sensibilisation encore plus efficace, il est essentiel de suivre le voyageur sur son parcours touristique. Pour cela, les messages de la campagne ont été repris par différents acteurs touristiques.

Le guide du supporter



Un mois avant la Coupe du Monde de football, le Ministère des Affaires étrangères et du développement international a édité un guide regroupant les informations pratiques pour les supporters français se rendant

au Brésil. Parmi les informations publiées, un chapitre a été consacré aux risques du recours à la prostitution enfantine au Brésil. Les visuels de la campagne menée par le réseau ECPAT ont été intégrés dans ce guide.

Les vols à destination du Brésil



Le spot vidéo de la campagne a été diffusé à bord des vols Air France à destination du Brésil pendant toute la durée du Mondial. De plus, une page dédiée à la campagne a été publiée dans le Magazine Air France de juin 2014.

La participation de la compagnie française aux campagnes d'ECPAT n'est pas nouvelle. Depuis une dizaine d'années, des messages de sensibilisation sont diffusés à bord de ses vols long courrier.

La sensibilisation sur place

Au Brésil, la campagne a été menée par le SESI, en synergie avec le réseau ECPAT. La diffusion des messages de sensibilisation s'est réalisée dès l'arrivée des voyageurs brésiliens et étrangers dans les aéroports, les taxis et les arrêts de bus des 12 villes hôtes de la Coupe du Monde, le métro de São Paulo ainsi que dans les hôtels du groupe Accor, entre autres, sur tout le territoire national. Le groupe hôtelier avait d'ailleurs inséré dès le mois de mai des bannières de sensibilisation sur ses multiples sites Internet de réservation en une quinzaine de langues différentes.

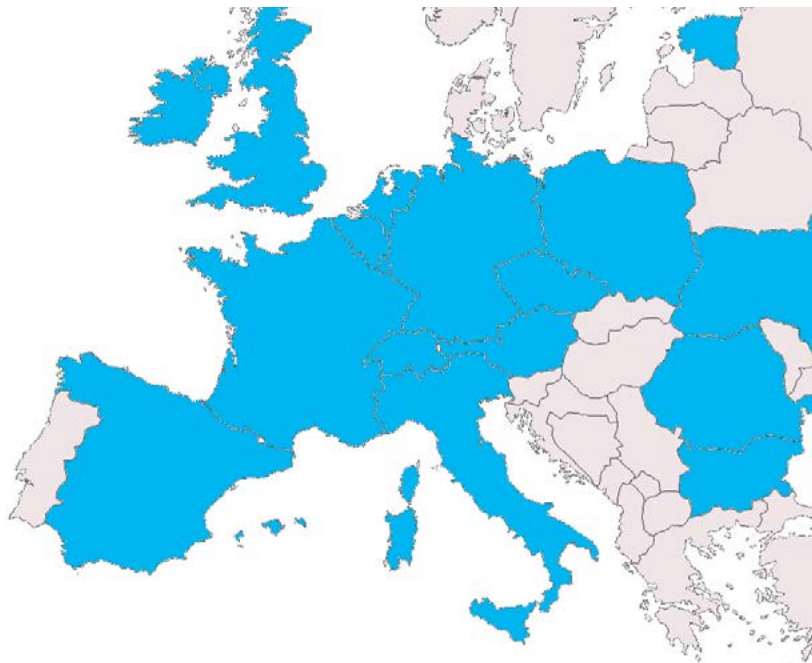


Une campagne européenne

Le réseau ECPAT est présent dans une vingtaine de pays européens, ce qui a permis de déployer largement la campagne auprès des supporteurs européens. Cette campagne a été l'occasion de renforcer la coopération entre les différents acteurs en Europe et d'identifier des bonnes pratiques qui pourront être très utiles pour de prochaines actions de sensibilisation lors de grands événements internationaux.

Une coordination entre 16 pays

Coordonnée par ECPAT France, cette campagne en lien avec la Coupe du Monde de football au Brésil a fait partie d'un projet conduit en collaboration avec cinq associations membres du réseau ECPAT en Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Luxembourg et Pologne. Le projet, toujours en cours en 2015, s'appuie aussi à différents niveaux sur des associations implantées en Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, Italie, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Ukraine et Suisse. Ces mêmes pays travaillent aussi dans la diffusion de la plateforme européenne de signalement www.reportchildsextourism.eu



Un slogan, un message



Aussi bien en Europe qu'au Brésil, la campagne a été représentée par un seul et même slogan: « Ne détournez pas le regard ! ». Ce message, renforcé par les images des footballeurs brésiliens Kaká et Juninho, s'est centré sur deux aspects essentiels : le rappel aux lois qui interdisent le recours à la prostitution de mineurs aussi bien au Brésil qu'à l'international et la nécessité de signaler toute situation pouvant mettre un enfant en danger d'exploitation sexuelle lors de la Coupe du Monde de football.



Au-delà du Brésil

L'exploitation sexuelle des enfants n'est pas une problématique exclusive au Brésil. Dans le cadre du projet « Ne détournez pas le regard ! », le réseau ECPAT a analysé les mécanismes de signalement existants dans plusieurs pays africains. Ainsi, des rapports ont été réalisés dans cinq pays: la Gambie, le Kenya, Madagascar, le Sénégal et l'Afrique du Sud. Ces rapports ont constitué en 2014 un outil important de plaidoyer auprès des institutions publiques et privées pour qu'elles améliorent leurs dispositifs de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.

LA FORMATION DES ÉTUDIANTS ET DES PROFESSIONNELS

La lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est un combat sur le long terme. Si des avancées ont eu lieu ces dernières décennies, notamment dans le domaine du renforcement des législations nationales et internationales, un long chemin reste à parcourir.

ECPAT France s'appuie sur de nombreux acteurs, notamment dans le secteur touristique. Le personnel des entreprises ainsi que les étudiants en tourisme et hôtellerie peuvent jouer un rôle fondamental dans la prévention de l'exploitation sexuelle. En contact direct avec les voyageurs, aussi bien avant que durant le voyage, le personnel d'agences de voyage et du milieu hôtelier peut assurer la sensibilisation des voyageurs et le signalement des cas présumés d'exploitation.

Le manuel de signalement mis en place par Accor



UN MANUEL DE SIGNALEMENT EN MILIEU HÔTELIER

Dans une démarche d'accompagnement des professionnels du tourisme à l'identification et au signalement de cas d'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, un manuel de mise en place de procédures de signalement en milieu hôtelier a été créé par le groupe Accor, ECPAT France, la Direction de la Coopération Internationale (DCI) et l'Office Central de Répression des Violences aux Personnes (OCRVP). Ce manuel a pour objectif de combattre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme en associant à la fois des formations pour les professionnels du tourisme et la mise en place de procédures de signalement des auteurs d'infraction sexuelle sur mineurs. Depuis sa mise en place en Europe début 2014, deux présumés abuseurs ont été arrêtés en Pologne.

Un outil adaptable à chaque hôtel

Le manuel de signalement est un outil initialement conçu pour les structures hôtelières du groupe Accor. Cependant, il est facilement adaptable non seulement à d'autres établissements hôteliers mais aussi aux contextes particuliers de chaque pays où il est mis en application.

L'adaptabilité du manuel a d'ailleurs été testée lors de la conception d'un manuel de signalement conçu expressément pour des hôtels situés à Madagascar. Au format bilingue français-malgache, cette version a été simplifiée pour permettre aux structures hôtelières de taille réduite de mettre en place des procédures de signalement efficaces au sein d'une équipe restreinte. L'efficacité du manuel pour Madagascar sera mise à l'épreuve dans les prochains mois.

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Avec le soutien technique d'ECPAT France, de plus en plus d'entreprises décident d'assurer la formation de leur personnel. C'est le cas par exemple du personnel des agences Vacances Transat et des Clubs Lookéa de la marque Look Voyages qui bénéficie périodiquement de formations organisées par son Département de Responsabilité d'entreprise. Le groupe

Accor est un autre exemple d'engagement du secteur privé. A travers son programme WATCH, le groupe s'appuie sur un ensemble d'outils de formation et de sensibilisation à destination des hôtels. Ces outils, mis en application en 2014, ont permis jusqu'à présent de former 34 801 collaborateurs du groupe à la protection de l'enfance.

UN KIT PÉDAGOGIQUE POUR LES ENSEIGNANTS ET LES ÉTUDIANTS

Le kit pédagogique s'adresse principalement aux enseignants en formation tourisme pour leur permettre d'aborder avec les étudiants le sujet de l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme. L'objectif final de ce kit est de mobiliser les futurs professionnels du secteur dans la prévention des violences sexuelles à l'égard des enfants. Accessible à l'adresse www.guide-fftst-ecpat.com, cet outil se compose de six modules actualisables en fonction des demandes provenant des enseignants. Le kit pédagogique a été conçu par ECPAT France, la FFTST ainsi qu'un comité de rédaction composé d'enseignants en

BTS Tourisme et Hôtellerie. Ce comité s'est assuré de l'adaptabilité du kit au programme académique prévu chaque année.

Le personnel d'ECPAT France est de même à la disposition des écoles pour réaliser des sessions de sensibilisation et de formation. Elles interviennent en complément aux enseignements des professeurs. En 2014, un total de 386 étudiants ont reçu des formations en France, et 2073 sur l'ensemble de l'Europe à travers les membres européens du réseau ECPAT.



LA MOBILISATION POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

Chaque année, des millions d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle dans le monde. Victimes de prostitution, sexuellement abusés par des touristes ou des voyageurs et exploités par des réseaux de traite, la plupart de ces enfants souffrent dans l'ombre de l'injustice. De plus, chaque jour, des millions d'images d'enfants sexuellement abusés sont commercialisées sur Internet.

Grâce aux lois extraterritoriales adoptées par la plupart des pays européens, les abuseurs sexuels d'enfants peuvent être poursuivis même si les faits ont été commis à l'étranger. Cependant, chaque année, les poursuites et arrestations d'abuseurs restent rares notamment car les signalements sont peu nombreux. Les témoins d'abus sexuels, quand ils existent, ne réagissent pas toujours, que ce soit par méconnaissance des mécanismes de signalement ou tout simplement par indifférence.

Aux nécessaires efforts de sensibilisation et de prévention entrepris ces dernières années par le réseau ECPAT s'ajoutent des actions sur le front judiciaire tels qu'une plateforme de signalement en ligne et des poursuites judiciaires.

Le spot vidéo et le visuel de la plateforme de signalement



LA PLATEFORME DE SIGNALEMENT

Avec la collaboration des polices nationales, Europol et Interpol, les membres du réseau ECPAT en Europe ont créé une plateforme qui permet à tout voyageur de signaler des cas présumés d'abus sexuels commis sur mineurs, même à l'étranger. Accessible via Internet à l'adresse www.reportchildsextourism.eu, la plateforme est actuellement disponible en cinq langues: français, anglais, espagnol, allemand et russe.

Chaque signalement est transmis aux autorités compétentes. Grâce à ces informations, une enquête pourra être ouverte par la police.

Un acte civique qui sauve des vies

Pour les enfants victimes, s'il est malheureusement trop tard pour éviter le pire, il est encore possible de mettre fin aux abus et de leur rendre justice. Le signalement permet aussi d'éviter que d'autres enfants ne soient exploités à leur tour.



Quel type d'information doit-on fournir?

Pour réaliser un signalement, il est préférable de pouvoir répondre aux questions « QUI ? », « OÙ ? » et « QUAND ? » ou du moins, de préciser au mieux la situation vue ou entendue, même si l'on ne connaît pas le nom de l'abuseur ou de la victime. Plus l'information fournie sur la plateforme est précise, plus il sera possible pour la police d'ouvrir une enquête. Si votre

pays ne dispose pas d'un mécanisme de signalement en ligne, vous pouvez soit utiliser le mécanisme de signalement d'un autre pays dont vous comprenez la langue, soit contacter votre ambassade dans le pays de destination. Si vous pensez être face à une situation d'urgence, appelez immédiatement la police, mais évitez d'intervenir directement.

Le signalement en trois clics

Quelques minutes suffisent pour signaler sur la plateforme. En trois étapes, vous pouvez faire parvenir vos informations directement aux autorités. Ces données ne transitent pas par le réseau ECPAT car seule une enquête officielle peut être menée afin de respecter les procédures judiciaires.



Allez sur la plateforme
www.reportchildsextourism.eu
ou téléchargez l'application mobile



Choisissez votre pays
en cliquant sur son drapeau



Suivez la procédure
indiquée sur l'écran



Même si un signalement ne se traduit pas immédiatement par une arrestation, il peut être une contribution précieuse à une enquête de plus grande envergure déjà en cours. Il faut très souvent plusieurs années pour poursuivre des infractions sexuelles.

LES ACTIONS CONTRE LA TRAITE EN FRANCE

La France n'est pas épargnée par la problématique de la traite des êtres humains. ECPAT France participe à la lutte contre cette forme d'exploitation en s'attachant particulièrement aux situations de traite à des fins d'exploitation sexuelle.

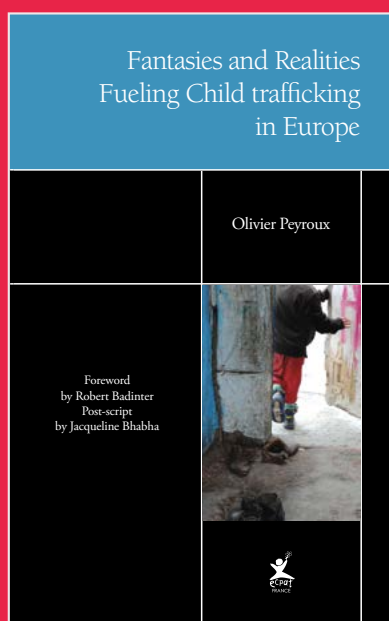
Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains

Depuis 2008, ECPAT France est membre de ce collectif coordonné par le Secours Catholique et composé de 23 associations françaises engagées auprès des victimes en France ou dans les pays de transit et d'origine de la traite. En 2014, ECPAT France a participé aux actions de plaidoyer menées par le Collectif auprès du gouvernement français en vue de la publication et de la mise en œuvre d'un Plan d'action national contre la traite des êtres humains.

Un travail collaboratif visant à élaborer un rapport alternatif au cinquième rapport périodique de la France sur l'application de la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant a également été entrepris. Celui-ci visera à réagir au rapport de la France et à analyser la mise en œuvre de la Convention par l'Etat français au regard des enfants en situation de traite. Il sera communiqué au Comité des Droits de l'Enfant en 2015.

Sortie du Plan d'action national contre la traite des êtres humains

Après plusieurs années d'attente, Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des femmes, a présenté le 14 mai 2014 en Conseil des Ministres le Plan d'action national contre la traite des êtres humains 2014 - 2016. Elaboré par la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains), ce plan décline 23 mesures articulées autour de trois priorités : identifier et accompagner les victimes de traite sous toutes ses formes d'exploitation, poursuivre et démanteler les réseaux de la traite et faire de la lutte contre la traite une politique publique à part entière. La MIPROF est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan, et la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme) a été nommée, par ce Plan, rapporteur national : elle est chargée de l'évaluation de la mise en œuvre du plan, et publiera en ce sens un premier rapport périodique en 2015.



ECPAT France a entamé la traduction anglaise du livre du sociologue Olivier Peyroux, intitulé « Fantasies and Realities – Fueling Child trafficking in Europe ». Ce livre, publié initialement en français par les éditions Non Lieu, a été enrichi par de nombreux exemples en Europe grâce au soutien des groupes ECPAT. Cette nouvelle version sera publiée et diffusée dès mai 2015 avec pour objectif de renforcer les actions de plaidoyer au niveau européen en facilitant la compréhension des mécanismes d'exploitation et permettre que soient proposées des solutions adaptées pour lutter contre le phénomène de la traite des mineurs victimes de délinquance forcée.

Une étude sur la prise en charge des mineurs victimes de traite en France

A la suite de la promulgation de la loi du 5 août 2013 portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice, en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France, ainsi que de l'adoption du Plan d'action national contre la traite des êtres humains le 14 mai 2014, ECPAT France a entrepris en juillet 2014 une étude portant sur la prise en charge des mineurs victimes de traite en France, toutes formes d'exploitation confondues (exploitation sexuelle, esclavage domestique, mendicité forcée, délinquance forcée...). Cette recherche a pour objectif d'établir un état des lieux de la disponibilité et de l'effectivité des mécanismes de prise en charge des mineurs

victimes de traite en France ainsi que de formuler des recommandations visant à soutenir la mise en œuvre effective du Plan d'action national de lutte contre la traite et à permettre l'évaluation de son impact lors de son renouvellement.

L'étude, dont la publication est prévue en fin 2015, est menée par ECPAT France avec le soutien d'un comité de pilotage composé de deux chercheurs, Mme Bénédicte Lavaud-Legendre, juriste et chercheuse au CNRS, et M. Olivier Peyroux, sociologue, ainsi que des membres de trois associations de terrain: Hors la rue (Paris), l'OICEM (Marseille) et Ruelle (Bordeaux).

LES PROCÈS EN COURS

Avec le soutien juridique de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH), ECPAT France s'est constituéé partie civile dans deux affaires judiciaires en 2014.

Le chirurgien du Vietnam

L'affaire concerne un ressortissant français qui résidait depuis de nombreuses années au Vietnam pour travailler dans le milieu médical. L'individu a été mis en examen pour viols et agressions sexuelles sur des mineurs vietnamiens. Neuf d'entre eux ont pu témoigner pendant l'enquête. L'intéressé était en possession de photographies et de vidéos pornographiques mettant en scène des jeunes asiatiques pubères et pré pubères dans lesquelles il apparaissait à de nombreuses reprises.

L'internaute de l'ombre

Le présumé abuseur, originaire de la Gironde, a été arrêté à Paris après un séjour en Asie. Il est soupçonné d'avoir dirigé à distance des abus sexuels sur mineurs à l'aide du Dark Web, l'Internet « de l'ombre ». L'individu a finalement été mis en examen pour « complicité de viols et d'agressions sexuelles sur mineurs » et « détention d'images à caractère pédopornographique ». Le phénomène du « live streaming » est de plus en plus utilisé par des internautes pour donner leurs instructions et visionner des viols sur mineurs en direct à des milliers de kilomètres de distance.



Fondée en 2009, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme coordonne un soutien juridique auprès d'organisations dédiées à la protection des Droits de l'Homme. C'est grâce à l'AADH qu'ECPAT France a rencontré Emmanuel Daoud, avocat au barreau de Paris depuis 1988 et qui depuis 2014 aide l'association à se constituer partie civile dans des affaires visant des présumés abuseurs sexuels d'enfants.

LES ACTIONS À L'INTERNATIONAL

OÙ TRAVAILLONS-NOUS ?



NOS PROJETS A L'INTERNATIONAL

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est un phénomène mondial. Aucun pays ni région n'est à l'abri de cette problématique.

En 2014, ECPAT France est intervenue principalement sur le continent africain en apportant un appui technique et financier à ses partenaires, à travers trois axes :

1. AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS, en soutenant des projets de prise en charge et de réinsertion d'enfants victimes et en luttant contre l'impunité.

2. AGIR CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS, en mettant en place des systèmes de vigilance communautaire et en facilitant les processus de réintégration des enfants.

3. AGIR EN PRÉVENTION en renforçant les capacités d'autoprotection des enfants, en sensibilisant les parents et communautés et en réduisant les facteurs de vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle.

ECPAT France facilite enfin le développement et la diffusion de ressources sur la problématique de l'ESEC auprès des acteurs locaux afin qu'ils s'impliquent dans la lutte contre ce fléau (voir page 47 « Les ressources produites »).

En Afrique du Nord et au Proche-Orient



AMANE* - Née en 2009, AMANE a pour mission le renforcement des capacités des acteurs pour l'amélioration de la prévention et la protection des enfants vulnérables et/ou victimes de violences sexuelles.
www.amanemena.org



AL KARAM - Association marocaine reconnue d'utilité publique créée en 1997, Al Karam a pour objet la réinsertion familiale, scolaire et préprofessionnelle des enfants et jeunes en situation précaire.
www.association-alkaram.com/



WIDAD - Créée en 2004, Widad pour la femme et l'enfant est une association marocaine de lutte contre toute forme de violence basée sur le genre faite aux femmes et aux enfants.



NADA* - Créé en 2004 en Algérie, le Réseau Algérien pour la Défense des Droits de l'Enfant (NADA) est un espace de collaboration et de concertation, qui regroupe une centaine d'associations œuvrant en faveur des Droits de l'enfant
www.nada-dz.org



Dar Al Amal* - Association libanaise créée en 1969, Dar Al Amal (DAA) vient en aide aux jeunes filles en situation d'exploitation sexuelle et aux femmes en conflit avec la loi, en leur assurant le soutien nécessaire pour leur réinsertion sociale et professionnelle.
daralamal.org

En Afrique de l'Ouest



FDC* - Créée en 1997, la Fondation pour le Développement Communautaire du Burkina Faso (FDC) a pour mission de contribuer au développement du respect des droits de l'enfant au niveau des communautés.
www.fdcbf.org



ANTD* - Créée en 2000, l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD) travaille sur la recherche des causes de la délinquance juvénile et des formes d'exploitation des enfants.
antd-niger.blogspot.fr



ESAM* - Créé en 1987 au Bénin et membre affilié d'ECPAT International, ESAM (Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde) lutte contre la traite et les violences à l'égard des enfants et vise à promouvoir le respect de leurs droits, notamment à travers l'éducation.
www.esamsolidarity.org



GRADH* - Créé en 1998 au Bénin, GRADH promeut le développement communautaire via l'amélioration de la santé communautaire, la protection des droits de l'enfant et l'amélioration des conditions de vie des enfants et jeunes travailleurs.
www.gradh.org



PIED* a pour mandat le droit des enfants, le renforcement des capacités des familles, particulièrement des femmes, et la lutte contre les violences faites aux enfants à travers la vulgarisation des textes et des lois protégeant les enfants au Bénin.



KEOOGO* - Créée en 2004, KEOOGO est une association burkinabé d'aide à l'enfance, dont la mission principale est d'offrir des services de protection, de soins médicaux et de réhabilitation aux enfants particulièrement vulnérables.

En Afrique de l'Est et à Madagascar



UYDEL* - Organisation ougandaise fondée en 1993, UYDEL lutte contre les comportements à risque des jeunes (drogues et prévention HIV) et contre les pires formes d'exploitation.
www.uydel.org



Undugu Society of Kenya* (USK) a été créée en 1973 pour faire face à la problématique croissante des enfants et des jeunes des rues de Nairobi, notamment en offrant des alternatives professionnelles aux jeunes filles vivant de la prostitution.
www.undugukenya.org



Rescue Dada* - "Le Refuge pour filles" en Kiswahili, Rescue Dada est un établissement d'accueil qui a pour objectif de réduire le nombre d'enfants de Nairobi vivant dans la rue.
www.rescuedada.net



Point d'Ecoute* - Basée sur les bords du Lac Kivu, à la frontière avec la République Démocratique du Congo, Point d'Ecoute est une association rwandaise créée en 1998 qui travaille auprès des enfants non scolarisés, des enfants des rues, des filles-mères et des orphelins du sida.



Mapambano
Centre for Children Rights

Mapambano Centre for Children Rights* est

une association tanzanienne créée en 2002, agissant pour le respect des droits des enfants en Tanzanie en combattant des pratiques telles que le mariage précoce, la mutilation génitale féminine et l'exploitation sexuelle des enfants.



AFSA - Fondée en 1992 à Madagascar par les responsables du Programme National de Lutte contre le Sida, l'Association des Femmes Samaritaines (AFSA) a pour objectif la réinsertion sociale des travailleurs du sexe afin de limiter la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST).

* Partenaires PACTES

PACTES (Programme Afrique Contre la Traite et l'Exploitation Sexuelle) est un programme de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Coordonné par ECPAT France, ce programme a réuni 14 partenaires répartis dans 10 pays du continent africain et le Liban pour 3 ans (2011 - 2014).

Le programme PACTES a bénéficié du financement de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre d'une Convention Programme, des financements de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg et d'ECPAT Luxembourg (zone Afrique de l'Ouest), de subventions de la Fondation de France, de la Fondation Raja (Projet au Kenya) et d'Air France.

Partenaire transversal



FRANCPOL est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, ainsi que des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. Ce réseau vise à accroître les compétences des services policiers à mieux servir les citoyens.
francopol.org/nc/

AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS

La prostitution des enfants représente un fléau pour de nombreux pays du continent africain. Les grandes villes sont particulièrement touchées, tout comme les zones côtières et plus touristiques. Face à cette situation, ECPAT France a réaffirmé ses actions de lutte contre la prostitution des enfants en 2014, notamment à travers le soutien à des projets permettant la prise en charge d'enfants victimes.

Agir contre la prostitution des enfants, toutefois, ne peut être efficace qu'à travers la mise en place d'actions complémentaires. C'est pourquoi nos actions en 2014 se sont organisées autour de deux objectifs :

Soutenir le rétablissement et la réinsertion des enfants victimes

L'exploitation sexuelle inflige des dommages physiques et psychologiques graves et inacceptables sur les enfants. C'est pourquoi la prise en charge d'enfants victimes est nécessaire pour travailler à leur rétablissement et leur réinsertion dans la société.

Nos partenaires reconnaissent les droits inhérents des enfants, entre autres choses, à la santé, la protection contre l'exploitation ainsi qu'à la liberté d'expression. Tous prévoient également des actions auprès des institutions

et des communautés afin que des réponses pérennes se mettent en place.

Les partenaires que nous soutenons proposent des approches différentes, favorisant l'émergence d'associations de filles (**projet 1**), l'accueil dans des centres pour jeunes (**projet 2**), ou la prise en charge en milieu ouvert (**projet 3**). Ces 3 projets débutés en juillet 2011 se sont achevés en 2014.

Lutter contre l'impunité

La lutte contre l'impunité pour les auteurs de l'exploitation sexuelle des enfants est un défi majeur. Lorsque les lois - quand elles existent - ne sont pas appliquées, le crime organisé peut se développer rapidement, et la tolérance sociale à l'exploitation s'installe durablement. L'impunité découle du faible nombre de signalements dû au manque de confiance dans le système (manque de ressources ou corruption) et à la nature du délit : être en situation de prostitution reste stigmatisant pour les enfants au sein des communautés. Il convient d'agir pour lutter contre l'impunité.

ECPAT France conduit ainsi deux projets qui incluent un volet de lutte contre l'impunité, un à Madagascar (**projet 4**) et un autre au Maroc et au Burkina Faso (**projet 5**).



PROJET 1 : RÉINSERTION DES JEUNES FILLES EN SITUATION DE PROSTITUTION À NAIROBI

Depuis 2011, ECPAT France soutient Undugu Society of Kenya (USK) dans la mise en place d'associations de jeunes filles en situation de prostitution à Nairobi. Dans ces groupes d'entraide, les jeunes filles peuvent sortir ensemble de l'extrême précarité, rompre avec l'isolement, la dépendance à l'alcool, reconquérir une estime de soi, et améliorer l'environnement pour leurs enfants.

Depuis 2011, le projet a permis de créer et d'accompagner vers l'autonomie 7 associations de jeunes filles.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Information santé et droits

- Camps extérieurs : organisés sur 4 jours, ces camps permettent d'animer des discussions de groupe et de travailler sur la communication interpersonnelle. Des professionnels extérieurs sont invités pour intervenir sur des thématiques spécifiques (notamment en santé). En 2014, 2 camps ont été organisés, avec respectivement 37 et 54 pensionnaires (et leurs enfants).
- Éducation par les pairs* : organisées lors de sessions mensuelles, les discussions entre jeunes filles permettent d'accompagner les changements de pratiques. 1 formation en renforcement des 21 pairs éducatrices a été organisée en 2014. Les éducatrices formées par le projet ont animé 22 sessions en 2014.

Appui à l'autonomisation des associations

- 2 associations créées en 2013 ont été accompagnées pour leur première année de fonctionnement sur un rythme

hebdomadaire ; 5 associations créées en 2011 et 2012 ont été suivies et les démarches pour leur enregistrement officiel sont engagées. Fin 2014, les 7 associations rassemblaient 185 jeunes filles.

- 30 jeunes filles ont été formées en 2014 à utiliser la photo et les réseaux sociaux pour interpeller leurs communautés sur des problèmes environnementaux ou sociaux.

Protection des enfants de moins de 12 ans

- Mise hors de danger de 3 enfants de moins de 12 ans.

Réinsertion professionnelle des victimes

- Préparation du projet professionnel : 1 atelier d'orientation professionnelle (7 participantes) et 1 formation à la gestion d'entreprise (7 participantes).
- Placement et suivi de 26 jeunes filles en apprentissage (portant le nombre de jeunes filles placées en apprentissage à 111 depuis le début du projet en 2011).
- Octroi de 30 subventions de démarrage de projets AGR (portant le nombre de projets financés à 76 depuis le début du projet en 2011).

FINANCEMENT

AFD (Convention Programme), Air France et Fondation Raja

** L'éducation par les pairs est le processus de transmission de connaissances et de pratiques par des personnes à d'autres personnes partageant le même âge, intérêts et origine sociale.*

Le modèle des associations : une bonne pratique

« La simple comparaison des jeunes filles (qui ont suivi le programme) avec celles qui ne sont pas encore entrées dans le programme permet de mesurer l'évolution nette : les premières s'expriment avec aisance, parlent sans honte de leur travail dans la rue, elles ont en général abandonné l'usage de drogues, et ont la certitude que leur destin est entre leurs mains et leur réserve un avenir meilleur. Les secondes sont plus méfiantes, honteuses, elles s'expriment peu et préfèrent écouter leurs aînées qui sont des modèles d'émancipation. »

- Extrait du Rapport de l'évaluation finale externe de la Convention Programme PACTES 2011-2014, Gaia Consultores, Octobre 2014

Pour en savoir plus :

- Vidéo de présentation du projet mené par Undugu Society of Kenya : www.youtube.com/watch?v=KWgy-4ppYok
- Site internet d'Undugu : www.undugukenya.org/



PROJET 2 : RÉINSERTION DES JEUNES EN SITUATION DE PROSTITUTION À KAMPALA

Depuis 2011, ECPAT France soutient UYDEL dans son projet de réinsertion des jeunes filles et garçons exposés ou en situation de prostitution à Kampala. ***Ce premier programme a permis de cartographier les lieux d'exploitation sexuelle des jeunes à des fins commerciales à Kampala.***

Le projet bénéficie des centres de jour gérés par l'association dans les quartiers défavorisés de Kampala, et de son centre de Masooli proposant des services d'hébergement et de formation professionnelle pour les jeunes (filles et garçons).

Depuis 2011, le programme a permis d'accompagner 626 jeunes vers une sortie de la prostitution.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Information santé et droits

- Accueil permanent : les jeunes des quartiers rouges de la ville peuvent venir chercher des informations ou accéder à

des services de dépistage dans les centres de l'association.

- Réduction des pratiques à risque: un programme sur mesure permet aux jeunes d'analyser et de modifier leurs pratiques en terme de santé, de comportement social et d'hygiène de vie. En 2014, 15 sessions ont été organisées bénéficiant à 59 jeunes.

Insertion socio-professionnelle

- Réinsertion sociale : l'entourage est essentiel dans la réussite d'un projet de vie. En 2014, 83 jeunes ont été réunifiés à leur famille.
- Alternative économique : en 2014, 63 jeunes ont suivi une formation professionnelle dans les centres d'apprentissage de UYDEL. Ils ont également suivi une formation à la gestion.

FINANCEMENT

AFD (Convention Programme), Air France



“La prise en charge réalisée au centre d’hébergement de Masooli est considérée par les bénéficiaires comme remarquable, répondant à la fois à leurs besoins dans le domaine du soutien psychologique, mais également dans la dotation en compétences (de vie et professionnelles) afin de préparer leur entrée sur le marché du travail. Tous les bénéficiaires interrogés reconnaissent le changement qu’ils ont opéré, et font preuve d’optimisme, d’assurance, et d’initiative dans la recherche de solutions positives pour leur avenir.”

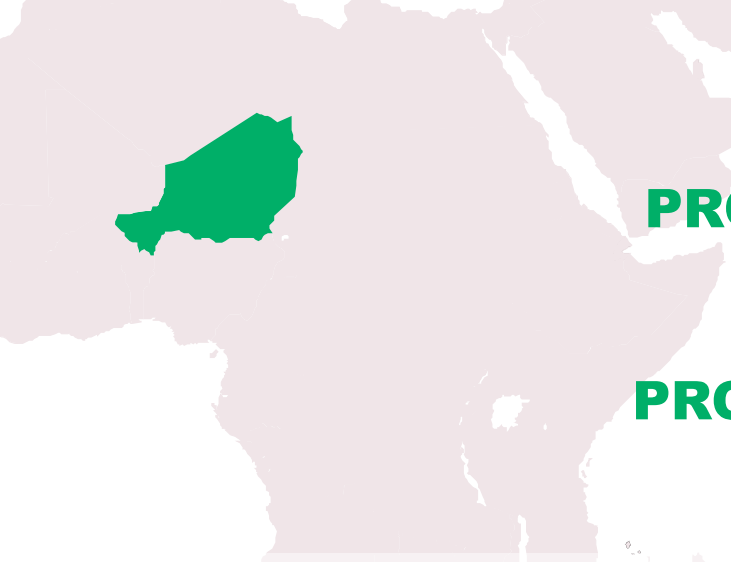
- Extrait du Rapport de l’évaluation finale externe de la Convention Programme PACTES 2011-2014, Gaia Consultores, Octobre 2014

Histoire de Brenda, 20 ans, bénéficiaire du projet

Brenda a suivi un parcours de réhabilitation et de réinsertion dans le centre Masooli pendant 9 mois. Elle y a suivi le programme de réduction des pratiques à risques et une formation professionnelle en coiffure. Depuis sa sortie du centre, elle n’a plus de relations sexuelles non protégées et ne consomme plus de drogues. Elle s’est fixée des règles et des

objectifs à sa sortie du centre et s’y tient. Le travail social engagé a permis à Brenda d’être accueillie chez sa sœur aînée. A la sortie de sa formation, elle a été recrutée dans un salon de coiffure à Kampala où son professionnalisme est apprécié. Elle a réussi à économiser 400 000 shillings (120 euros) avec l’intention d’ouvrir un jour son propre salon.





PROJET 3 : RÉINSERTION DES JEUNES FILLES EN SITUATION DE PROSTITUTION À NIAMEY

Depuis 2011, ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent l'ANTD dans son projet de protection et réinsertion des jeunes filles en situation de prostitution à Niamey. Depuis 3 ans, une équipe de trois personnes travaille auprès des jeunes filles dans la capitale et a rencontré plus de 600 jeunes femmes en situation de prostitution.

Ce premier programme a permis de cartographier les lieux de prostitution à Niamey et d'envisager une étude sur la prostitution des mineurs

Lire l'étude : <http://www.pactes-web.org/wp-content/uploads/2015/05/Etude-NIGER.pdf>

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Information santé et droits

- Maraudes: organisées de nuit par les équipes sociales du projet, elles permettent des interactions et des

orientations individuelles.

- Journées éducatives : ces réunions permettent de créer du lien social et d'aborder avec les jeunes femmes les questions de santé, de projets de vie et de droits. En 2014, 20 journées ont été organisées.

Insertion professionnelle et appui post-formation

- Alternative économique: après avoir suivi une formation professionnelle dans les phases précédentes du projet, 42 jeunes filles ont reçu un appui matériel pour aider leur insertion sur le marché de l'emploi.

FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France.

Témoignage de Rosaline

« Depuis que j'ai rencontré l'équipe de l'ANTD sur le site croisette, ma vie a pris un autre sens et actuellement je suis responsable d'un atelier de coiffure où en plus de satisfaire mes besoins et ceux de ma famille dans la dignité, je forme quatre filles vulnérables. La première rencontre avec les membres de l'ANTD a été difficile car c'était la première fois que je voyais des hommes et des femmes qui n'étaient pas là pour mon corps. Les journées éducatives au siège de l'ANTD m'ont permis de décider sur un choix d'une formation professionnelle en couture. Au début la formation a été difficile. Mais j'ai tenu et j'ai réussi à finir ma formation en deux ans. Dieu merci, aujourd'hui grâce à cet appui, j'arrive à faire face à mes besoins quotidiens et venir en aide à ma famille tout en me regardant avec dignité. »

PROJET 4 : LUTTER CONTRE L'IMPUNITÉ À MADAGASCAR

L'action d'ECPAT France à Madagascar s'inscrit dans la durée, puisqu'ECPAT France a repris les activités conduites depuis 2002 par Groupe Développement dans le pays. Une nouvelle phase a débuté en novembre 2013 visant à lutter contre l'acceptation de la prostitution infantile par les touristes et par la population malgache et à lutter contre l'impunité. Ces nouvelles activités font écho au projet européen « Ne détournez pas le regard ! », visant à promouvoir la responsabilité des pays du Nord dans les pays de destination touristique touchés par l'exploitation sexuelle des enfants.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Lancement d'une campagne grand public

Une nouvelle campagne grand public a été lancée avec le message « Non à la prostitution des mineurs ». Elle prend le relais de la campagne « Non au tourisme sexuel impliquant des enfants » disséminée depuis 2011.

La campagne en chiffres

- 11 000 autocollants pour les chauffeurs de taxi et taxi be
- 10 000 affiches de lutte contre la prostitution des enfants par le signalement en français
- 5 000 affiches de lutte contre la prostitution des enfants par le signalement en malgache
- 2 650 dépliants en français sur l'exploitation sexuelle des enfants
- 2 500 dépliants en malgache
- 5 000 porte clés, 5 000 pin's et 2 500 stylos



Prévention ciblée sur les publics exposés

Auprès des jeunes accueillis dans les centres pour enfants vulnérables avec Tandem

- Développement d'un programme de prévention contre les situations d'exploitation. En 2014, 13 séances ont été organisées par Tandem auprès de 389 enfants.

Auprès des publics en situation de prostitution avec AFSA

- En 2014, 2 formations ont été organisées pour 36 pairs éducateurs d'AFSA sur les lois qui régissent la prostitution des mineurs et 2 livrets de prévention ont été conçus pour les publics en situation de prostitution et les clients (150 brochures).
- En 2014, 150 personnes en situation de prostitution et 200 clients ont ainsi été informés sur les risques liés aux pratiques prostitutionnelles, les services médicaux, sociaux et juridiques disponibles et les lois relatives à la protection de l'enfance.

Auprès des services de santé avec AFSA

L'accès aux services de santé est essentiel pour les publics en situation de prostitution fortement exposés aux risques de maladies sexuellement transmissibles, aux violences sexuelles ou aux grossesses non désirées. En 2014, une première table-ronde sur la question de leur accès à la santé a été organisée.

Prise en charge des enfants victimes ou à risque

Partenariats signés avec l'Association ManaoDE, AÏNA, Enfance et avenir, l'association NRJ, l'association Avany Avoko.

Ces partenariats prévoient une collaboration pour l'identification et la prise en charge d'enfants victimes/à risque de prostitution ou de leurs familles. Les bénéficiaires sont choisis lors de comités conjoints sur la base des enquêtes sociales réalisées. En 2014, 6 comités ont eu lieu.

- Enregistrement dans le programme de 26 enfants en situation de prostitution, de 23 enfants jugés "à fort risque" et de 23 familles dont les enfants sont fortement exposés.
- Facilitation de l'adhésion aux mutuelles de santé pour 33 enfants.

Poursuites judiciaires

Partenariat avec la DCI et l'OCRVP

Ces partenariats prévoient une collaboration pour encourager les signalements des infractions à caractère sexuel grâce à l'implication du secteur touristique et au renforcement des compétences de la police.



Activités auprès des services de police

- 2 formations ont été dispensées dans les écoles de police (Ivato et Antsirabe) dans le cadre de la formation initiale (100 élèves policiers formés) et 8 séances d'informations dispensées dans le cadre de la formation continue des policiers en poste. Au total, 209 policiers ont été formés.
- 1 guide sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et 1 guide sur l'audition imprimés en 650 exemplaires chacun sont distribués pendant les formations.

Activités auprès du secteur hôtelier

En 2014, un guide sur les procédures de signalement pour le personnel hôtelier a été créé et imprimé en 150 exemplaires. Celui-ci a été complété par un kit pratique composé d'une fiche 'alerte', une fiche 'contacts', une

fiche 'réflexes', une fiche 'chambre', une fiche 'procédure d'urgence', une charte éthique, etc.

Mise en réseau des hôtels et de la police

Afin de faciliter les signalements des professionnels du tourisme auprès des services de police, le projet prévoit une mise en relation entre ces deux secteurs. La Police des Mœurs et de Protection des Mineurs a été associée au développement des outils à destination des professionnels du tourisme (en collaboration avec l'Expert Technique International de la DCI) et a participé à l'animation d'un atelier de sensibilisation auprès d'hôteliers en collaboration avec le ministère du tourisme, de la commune urbaine de Tananarive et de l'office de tourisme de Tananarive.

EXPLIQUER L'EXPLOITATION SEXUELLE

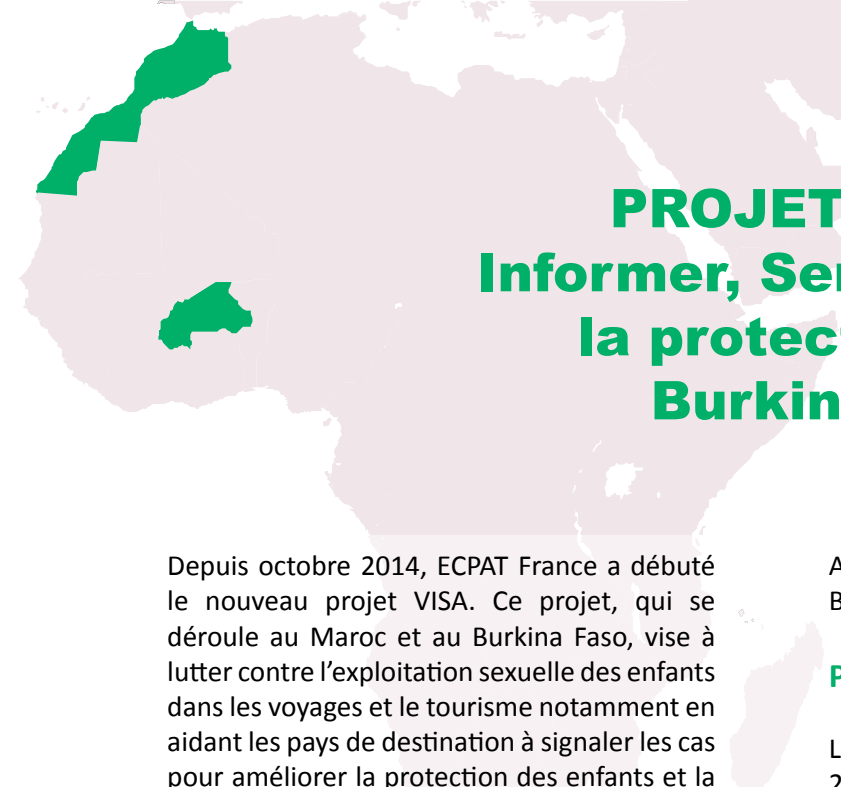
L'éradication de la prostitution enfantine nécessite des stratégies multiples (prévention des vulnérabilités, campagnes, mesures de dissuasion, arsenal judiciaire, prise en charge des victimes, etc.). De nombreuses ressources peuvent être mobilisées (accès aux victimes, accès aux communautés, mise à disposition de services légaux, médicaux ou sociaux, ...). ECPAT France intervient auprès des acteurs pouvant jouer un rôle en proposant des formations permettant de mieux appréhender les dynamiques d'exploitation, les lois et les réponses à apporter.

En 2014, 4 formations ont été organisées auprès de 77 personnes :

- Responsables communautaires (21)
- Jeunes pairs éducateurs (22)
- Membres d'association de lycéens (21)
- Professionnels d'association (13)

DOCUMENTER LA SITUATION MALGACHE

Menée par des consultants externes et indépendants spécialisés dans la protection de l'enfance, une étude de terrain a été réalisée afin de mieux comprendre les différents contextes dans lesquels sévit l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme et de formuler des recommandations afin de répondre d'une façon adaptée aux problématiques rencontrées. Ce rapport constitue un outil important de plaidoyer auprès des institutions publiques et du secteur privé afin qu'ils assument leur responsabilité dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme. De plus, cette étude menée sur le terrain joue un rôle essentiel pour la mise en place de procédures et mécanismes de signalement adaptés au pays, en complément de la plateforme européenne de signalement développée en Europe.



PROJET 5 : VISA - Voyager, Informer, Sensibiliser, Agir pour la protection des enfants au Burkina Faso et au Maroc

Depuis octobre 2014, ECPAT France a débuté le nouveau projet VISA. Ce projet, qui se déroule au Maroc et au Burkina Faso, vise à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme notamment en aidant les pays de destination à signaler les cas pour améliorer la protection des enfants et la poursuite des abuseurs.

Objectifs du projet (2 ans)

1. Favoriser la prévention et la sensibilisation afin de renforcer la vigilance de la population à ce sujet, mais aussi du secteur privé, véritable levier dans la lutte contre ce fléau.
2. Mettre en place des procédures de protection efficaces en formant différents acteurs, dont la police, afin que le signalement des cas n'échoue pas faute de coordination et de connaissance des procédures.
3. Faciliter la réhabilitation des enfants victimes en appuyant la société civile locale.

Les partenaires du projet

Nos partenaires pour ce projet sont AMANE,

Al Karam et Widad au Maroc, KEOOGO au Burkina Faso et Francopol.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Le projet VISA a démarré au dernier trimestre 2014. Dans les deux pays, un atelier de lancement a été organisé en octobre pour présenter le projet aux partenaires, aux autorités et aux représentants du secteur touristique.

En parallèle, Francopol a organisé un premier atelier avec des experts sur la question venant de Suisse, Belgique, France et Luxembourg pour développer un module de formation sur l'audition des mineurs victimes à destination des forces de police du Maroc et du Burkina Faso.

FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, Air France.



AGIR CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

En Afrique de l'Ouest, il existe une tradition de forte mobilité des enfants. Les raisons sont multiples : migrations saisonnières pour les activités agricoles, confiages à des familles d'accueil, placements auprès d'artisans ou de chefs religieux... Si les causes et les conséquences de la mobilité ne sont à priori ni positives, ni négatives, l'éloignement de la communauté d'origine peut néanmoins augmenter les risques d'exploitation de l'enfant et le rendre victime de traite.

L'action d'ECPAT France dans le domaine de la lutte contre la traite des enfants en 2014 s'est inscrite dans la continuité du programme PACTES (2011-2014). Les axes de cette dernière phase d'opération ont été les suivants :

Améliorer la coordination entre les acteurs engagés dans les dispositifs de lutte contre la traite afin de fluidifier la prise en charge et le rapatriement des enfants interceptés.

L'équipe du bureau de coordination d'Ecpat France et Ecpat Luxembourg à Ouagadougou a consulté 18 centres de la sous-région (Burkina Faso, Niger et Bénin) afin de prendre en compte leurs pratiques, leurs attentes et leurs recommandations en terme d'amélioration des dispositifs de prise en charge des enfants. Nous remercions ces centres pour leur accueil et leur contribution.

Impliquer les acteurs engagés dans les dispositifs de lutte contre la traite sur la problématique spécifique de l'exploitation sexuelle des enfants.

Parmi les formes d'exploitation auxquelles sont exposées les enfants en mobilité, l'exploitation sexuelle est la moins connue et la moins documentée. Une des stratégies mise en œuvre par le réseau ECPAT est de former les acteurs engagés dans les dispositifs de lutte contre la traite à cette forme spécifique d'exploitation et de documenter sa prévalence afin qu'elle soit mieux prise en compte dans les dispositifs locaux et nationaux de protection de l'enfance.

Soutenir les opérations terrain des partenaires au Niger (**projet 1**), au Burkina Faso (**projet 2**) et au Bénin (**projet 3**).

Les opérations engagées par les partenaires opérationnels de PACTES ont continué sur 2014. Dans les 3 pays, elles auront permis de mobiliser les communautés sur la lutte contre la traite des enfants notamment grâce aux 55 comités de village et aux 17 centres qui ont contribué activement au programme.

Tous ces projets sont cofinancés par la Coopération au développement et à l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, l'AFD, ECPAT Luxembourg, Air France et la Fondation de France.

AMÉLIORER LA COORDINATION

DÉVELOPPEMENT DE STANDARDS DE PRISE EN CHARGE ET D'UN SYSTÈME D'INFORMATION COMMUN

Dans un contexte de mobilité des enfants, il est important d'assurer une compréhension commune des enjeux de protection et de mettre en place des outils de coordination entre les acteurs amenés à entrer en contact avec les enfants.

Il a ainsi été proposé un protocole standard de prise en charge des enfants, de l'identification des vulnérabilités aux stratégies de rapatriement. Chaque étape est appuyée par des outils spécifiques pour documenter le travail social effectué. 3 formations ont été animées conjointement avec le SSI-AO (voir encadré ci-dessous) à Niamey, Cotonou, et Ouagadougou. ***Au total, 51 centres ont été formés à la mise en œuvre de ce protocole standard.***

Chaque structure est invitée à enregistrer et à documenter la prise en charge des enfants effectuée dans un système d'information commun. Cette base de données régionale a ainsi été testée en 2014, suite à deux

formations organisées sur son utilisation. Elle est gérée par le Réseau Afrique de l'Ouest de protection de l'enfance (RAO) et permet aux professionnels d'accéder aux informations recueillies sur chaque enfant. Une des principales missions du RAO consiste à produire des statistiques à l'échelle régionale.

ÉLABORATION D'UN RÉPERTOIRE DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

Les acteurs actifs dans la lutte contre la traite des enfants du Burkina Faso, Niger et Bénin ont été invités à présenter leur structure et leurs actions afin de publier un répertoire commun. Il s'agit de faciliter les contacts entre les organisations afin d'accélérer et d'améliorer l'identification des enfants, les recherches de famille ou les stratégies de réinsertion.

DOTATIONS MATÉRIELLES

L'amélioration du dispositif de gestion des dossiers des enfants et de leurs conditions de séjour a été appuyée grâce à des dotations à 11 centres dans les trois pays.

Partenariat avec le Service Social International

Depuis 2005, sous l'égide de la Fondation Suisse du Service Social International (SSI-AO), plusieurs pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) coopèrent à la mise en place d'un Réseau Afrique de l'Ouest de protection de l'enfance (RAO). L'initiative RAO, dont le SSI-AO assure la coordination, propose de permettre un suivi individualisé de l'enfant au-delà des frontières, notamment son rapatriement en cas de traite. ECPAT France, ECPAT Luxembourg et le SSI-AO ont conclu un partenariat pour la diffusion de standards de prise en charge et de rapatriement des enfants et le développement d'une base de données régionale permettant le suivi des enfants interceptés.

IMPLIQUER LES ACTEURS

AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION DES VIOLENCES SEXUELLES

Cible 1 : les professionnels travaillant dans les centres de transit

Le choix a été fait d'élaborer un guide à destination des professionnels, afin qu'ils aient un accès facile et permanent aux sujets relatifs aux violences sexuelles (*publication en 700 exemplaires*). Le guide peut être distribué seul ou associé à une formation animée par le bureau de coordination d'ECPAT France et ECPAT Luxembourg au Burkina Faso afin d'en faciliter la compréhension. Ces formations doivent permettre d'améliorer l'identification des enfants victimes d'abus ou d'exploitation sexuelle, notamment parmi les enfants interceptés par les dispositifs de lutte contre la traite.

En 2014, 53 organisations de protection de l'enfance du Burkina Faso, Niger et Bénin ont bénéficié de ces formations.

Cible 2 : les acteurs communautaires

Les dispositifs de lutte contre la traite impliquent les communautés sur les aspects de prévention, d'interception mais également de prise en charge. Ces acteurs ont donc également été formés aux violences sexuelles par les partenaires de PACTES.

Dans les trois pays, 16 sessions de formation ont été organisées par les partenaires bénéficiant à 270 acteurs (membres des comités de village, leaders communautaires, acteurs associatifs...).

DOCUMENTER LES MANIFESTATIONS DE L'EXPLOITATION SEXUELLE

Les études

Trois études ont été publiées en 2014 pour documenter la situation des mineurs en

prostitution dans plusieurs villes de la sous-région (Niamey, Ouagadougou, Djougou et Malanville), avec en sous-titre l'exploration des liens entre prostitution et mobilité. Nous remercions les partenaires et leurs équipes sociales (ANTD, PIED, GRADH, ESAM et la FDC) pour leur contribution inestimable à ces études.

- Lire l'étude du Niger : <http://www.pactes-web.org/wp-content/uploads/2015/05/Etude-NIGER.pdf>
- Lire l'étude du Burkina Faso : <http://www.pactes-web.org/wp-content/uploads/2015/05/Etude-BURKINA.pdf>
- Lire l'étude du Bénin : <http://www.pactes-web.org/wp-content/uploads/2015/05/Etude-BENIN.pdf>

Les séminaires sur la prostitution enfantine

Les études ont fait l'objet de séminaires nationaux de restitution dans les 3 zones concernées, participant à la visibilité de la problématique et permettant une diffusion des recommandations d'actions. Un séminaire régional a également été organisé les 23 et 24 juin 2014 à Ouagadougou. Il a réuni 69 personnes de 7 pays. Ce séminaire a été l'occasion de présenter une analyse croisée des résultats finaux des trois études sur la prostitution des mineurs ainsi que de discuter des bonnes pratiques de lutte contre la traite des enfants.

FORMER DES ORGANISATIONS À PARLER DES VIOLENCES SEXUELLES

La formation d'acteurs à expliquer les violences faites aux enfants et leurs conséquences et les réactions à avoir en cas de dévoilement, a été un axe important de l'intervention en Afrique de l'Ouest. Le module de formation de formateurs a été élaboré avec l'appui des partenaires de PACTES. Il permet aux professionnels formés de développer des interventions auprès de leur public cible (communautés, police, autorités locales...).



PROJET 1 : PROTÉGER LES ENFANTS AU NIGER

Le projet, en partenariat avec l'ANTD, prévoit la mise en place et la formation de comités dans 30 villages frontaliers pour sensibiliser la population et surveiller les passages aux frontières. L'ANTD gère également 5 antennes (Gaya, Birni, Téra, Tillabeéry, Niamey) pouvant prendre en charge les enfants interceptés dans les localités environnantes afin que la prison ne soit pas la seule structure disponible par défaut.

Depuis le début du projet en 2011, ces antennes ont accueilli et réuni plus de 290 enfants.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Renforcement des dispositifs de lutte contre la traite

- Animation de 17 émissions thématiques sur les radios locales afin d'expliquer la traite à la population, diffusion de 2 affiches sur les violences faites aux enfants (500 unités).
- Organisation de 240 séances de

sensibilisation (en appui aux comités de village).

- Organisation d'une séance d'information sur la traite des enfants dans 10 villages frontaliers avec le Burkina Faso (1500 personnes informées).

Prise en charge des enfants interceptés

- Animation d'un réseau de 30 comités de village : 73 situations d'enfants discutées et référées.
- 1 rencontre entre les 30 comités de village (42 personnes) pour partager les expériences.
- Gestion de 5 structures de transit ayant procédé à la réunification de 53 enfants victimes en 2014.

Insertion socio-professionnelle des enfants vulnérables au départ / retour

- 29 garçons victimes ou exposés à la traite placés en formation professionnelle, 21 réinsérés à l'école, 40 jeunes accompagnés dans la mise en place d'activités génératrices de revenus.



PROJET 2 : PROTÉGER LES ENFANTS AU BURKINA FASO

Dans le cadre de notre partenariat, l'association FDC a pour mission de soutenir et d'appuyer les communautés dans la protection des enfants victimes ou vulnérables face à la traite. Ainsi, la FDC coordonne le programme de 7 organisations communautaires, basées aux frontières Nord et Ouest du pays.

Depuis le début du projet en 2011, les associations partenaires ont facilité la prise en charge et la réunification de 299 enfants interceptés par les mécanismes de lutte contre la traite.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Renforcement des dispositifs de lutte contre la traite

- Formation et accompagnement des 25 comités de vigilance et de surveillance (CVS) activés en 2012 et 2013.
- Organisation de 45 séances de sensibilisation avec les comités dans les communautés, mobilisant 5 315 villageois.
- Organisation d'une séance d'information sur la traite des enfants dans 10 villages frontaliers avec le Niger (1700 personnes).
- 18 séances de sensibilisation dans les

établissements scolaires des régions ciblées (plus de 4 600 élèves sensibilisés) - plus de 4000 brochures distribuées.

- Animation d'1 émission thématique sur les radios locales.
- 10 séances de sensibilisation auprès des transporteurs (380 professionnels sensibilisés), 4 rencontres avec les acteurs politiques et religieux (53 personnes informées).
- 4 formations organisées pour 100 agents des forces de défense et de sécurité; 1 recueil sur les lois en vigueur au Burkina élaboré et diffusé à 3000 exemplaires.

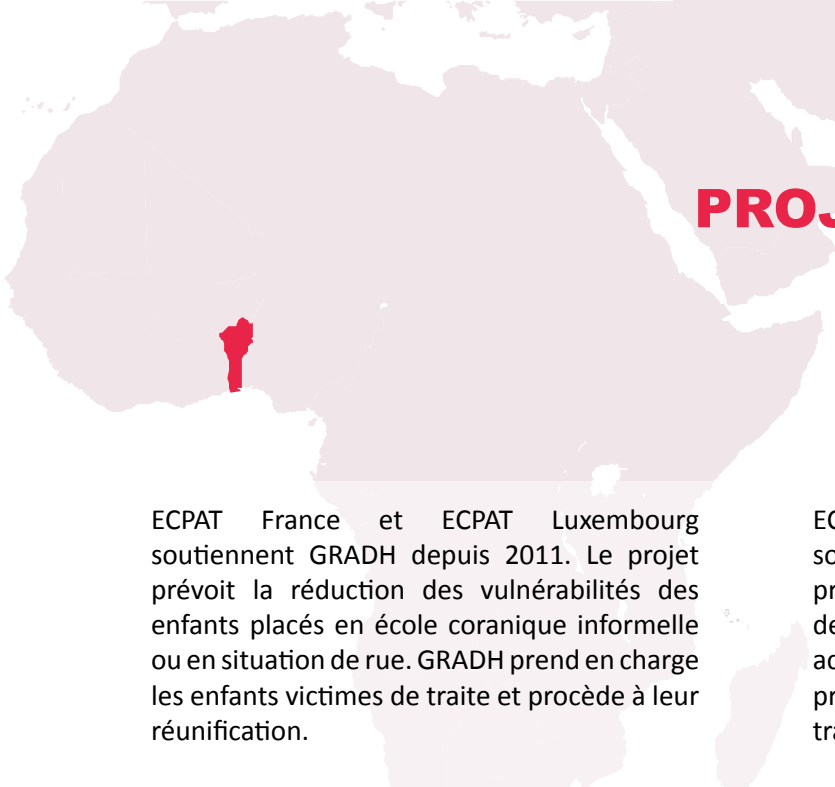
Prise en charge des enfants interceptés

- 4 centres ont bénéficié d'un appui matériel (dont 2 de travaux de rénovations).
- 91 enfants victimes interceptés ont été pris en charge dans des centres de transit.

Insertion socio-professionnelle des enfants vulnérables au départ / retour

- 36 enfants ont bénéficié d'une formation professionnelle et d'un appui matériel pour la mise en place d'une activité génératrice de revenus.





PROJET 3 : PROTÉGER LES ENFANTS AU BÉNIN

ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent GRADH depuis 2011. Le projet prévoit la réduction des vulnérabilités des enfants placés en école coranique informelle ou en situation de rue. GRADH prend en charge les enfants victimes de traite et procède à leur réunification.

Depuis le début du projet en 2011, GRADH aura accompagné la réunification de 92 enfants interceptés par les mécanismes de lutte contre la traite.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Réduction de la vulnérabilité des enfants exposés à la traite

- 7 familles ont reçu un appui à leur projet d'activité génératrice de revenus en 2014 (portant leur nombre à 27 depuis 2011).

Prise en charge des enfants interceptés

- Gestion d'une structure de transit ayant procédé à la prise en charge et à la réunification de 14 enfants victimes.

Insertion socio-professionnelle des enfants vulnérables au départ / retour

- École de la deuxième chance pour 46 enfants en rupture sociale et scolaire (fin du cycle de 3 ans).

ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent PIED depuis 2011. Le projet prévoit la sensibilisation de la population de la ville. PIED gère également un centre accueillant les enfants ayant un besoin de protection, y compris les enfants victimes de traite.

Depuis le début du projet en 2011, le centre a accueilli et réuni 226 enfants.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Sensibilisation dans la ville de Djougou

- Animation de 2 émissions thématiques sur les radios locales.
- Animation de sessions éducatives mensuelles dans 8 écoles coraniques.

Prise en charge des enfants interceptés

- Gestion d'un centre de transit ayant procédé à la prise en charge de 21 enfants victimes en 2014.

Insertion socio-professionnelle des enfants vulnérables au départ / retour

- 8 enfants rapatriés inscrits à l'école.
- 45 enfants en 2^{ème} année de formation professionnelle dans le centre de formation de l'association.

Accompagnement post-réinsertion

PIED assure également le suivi post-insertion des enfants placés en formation professionnelle à Djougou et Malanville dans le cadre du programme PACTES, à travers :

- L'animation d'une formation à la gestion d'entreprise (55 enfants).
- Des visites à domicile et sur les lieux de formation professionnelle.
- La remise de 42 kits d'installation.

AGIR EN PRÉVENTION

Lorsque les victimes d'exploitation sexuelle racontent leurs parcours vers l'exploitation, une grande majorité relate une expérience préalable d'abus ou de maltraitance. La prévention contre les violences, notamment sexuelles, représente ainsi l'une des stratégies les plus efficaces de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. C'est pourquoi en 2014, ECPAT France a renouvelé son soutien à des projets de prévention, que ce soit dans la sensibilisation des enfants, des parents et des communautés ou dans la réinsertion d'enfants à risque.

Prévenir les violences sexuelles

De toutes les formes de maltraitance des enfants, les abus sexuels tendent à laisser les cicatrices les plus profondes sur leurs victimes. Il s'agit d'une violence qui n'a pas forcément recours à la force physique, et qui laisse les victimes avec l'idée fausse qu'elles portent la responsabilité de ce qui est arrivé parce qu'elles ont en quelque sorte donné leur consentement. Un sentiment de culpabilité est

ajouté à la douleur, la honte et la confusion. Le silence autour des abus sexuels ne bénéficie qu'aux abuseurs. Il est donc extrêmement important d'ouvrir le dialogue sur cette question et de permettre aux enfants victimes d'obtenir de l'aide, en outillant également les familles et les communautés.

Réinsérer les enfants vulnérables

Travailler localement pour réduire l'exposition des enfants aux différentes formes de maltraitance est une autre forme de prévention. Dans ce domaine, ECPAT France a renouvelé son soutien à Mapambano Center for Children Rights qui lutte contre les discriminations, favorise l'éducation des filles dans les villages de Tanzanie et participe à la scolarisation des orphelins (**projet 1**) et à Point d'écoute qui travaille à la sécurisation des enfants en situation de rue, des filles-mères et des orphelins (**projet 2**).

IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

UN PROGRAMME POUR LES 9-12 ANS

ECPAT France a soutenu depuis plusieurs années l'association AMANE pour le développement d'un programme d'autoprotection à destination des enfants de 9 à 12 ans au Maroc mais également dans d'autres pays.

RÉALISATIONS EN 2014

Kenya

En décembre 2013, 13 associations kényanes accueillant des enfants de 9 à 12 ans avaient été formées à la mise en place du programme autoprotection en partenariat avec Rescue Dada. En 2014, elles ont été suivies et ont bénéficié d'une formation complémentaire. Le bilan est le suivant : 1 257 enfants kényans ont suivi le programme.

Burkina Faso et Bénin

En 2014, 15 professionnels de 2 associations

béninoises et 1 association burkinabé accueillant des enfants de 9 à 12 ans ont été formées à la mise en place du programme autoprotection. Le bilan est le suivant : 181 enfants ont suivi les activités du programme dans l'une des 3 associations formées.

Maroc

- 213 enfants ont suivi le programme.
- 690 enfants (3 écoles) ont assisté à l'adaptation du petit chaperon rouge proposée par AMANE pour mieux comprendre et se protéger des violences sexuelles.

Algérie et Liban

- 150 et 74 enfants ont respectivement suivi le programme.



Depuis 2011, le programme d'autoprotection a été adapté dans 7 pays. Au total, 157 intervenants sociaux ont été formés et ont à leur tour expliqué les violences sexuelles à 7594 enfants.

UN PROGRAMME POUR LES 12-21 ANS

ECPAT France s'est associée avec des organisations africaines pour le développement d'un programme de prévention des violences sexuelles à l'attention des adolescents, afin de leur permettre d'être mieux en mesure de répondre à de possibles situations d'abus et d'exploitation sexuelle.

Le programme se centre sur des situations que les jeunes pourraient rencontrer. En participant à une session d'autoprotection, les jeunes acquièrent des connaissances et des compétences leur permettant de se protéger efficacement face à la violence sexuelle.

Le programme utilise une approche d'éducation par les pairs, où deux pairs

éducateurs conduisent de courtes sessions (moins de 30 minutes) auprès d'un petit groupe de 6 à 8 jeunes.

Deux versions ont été développées, une pour l'Ouganda avec la contribution de UYDEL et Rights of Young Foundation et une pour la Tanzanie, avec la coopération de Mapambano Centre for Children Rights.

RÉALISATIONS EN 2014

- 1 première génération de 60 pairs formés à l'animation du programme.
- 450 jeunes formés par leurs pairs en Tanzanie.



IMPLIQUER LES ADULTES DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

UN PROGRAMME POUR LES PARENTS

En parallèle des programmes auprès des enfants, des actions ont été engagées auprès des parents afin qu'ils sachent parler des violences sexuelles à leurs enfants, détecter les signes et réagir.

RÉALISATIONS EN 2014

Plus de 1 250 parents ont été informés sur les violences sexuelles et les protocoles de signalement.

7 650 livrets sur les violences sexuelles ont été distribués dans différents pays du programme PACTES.

12 350 livrets illustrant les différentes formes de maltraitance faites aux enfants ont été distribués.

PUBLICATION : ÉTUDE NATIONALE SUR LES VIOLENCES SEXUELLES AU MAROC

Dans le cadre du programme PACTES, AMANE a été soutenue pour réaliser une étude nationale sur les violences sexuelles en partenariat avec le Conseil National des Droits de l'Homme et UNICEF. Cette étude propose des recommandations d'action.

Cette étude a permis de réaliser trois ateliers régionaux et un atelier national sur la question des violences sexuelles au Maroc, rassemblant 172 acteurs.

Consulter l'étude : <http://www.pactes-web.org/wp-content/uploads/2015/05/Etude-sur-la-violence-sexuelle-a-lencontre-des-enfants.pdf>

FORMER LES PROFESSIONNELS

2 types de formation ont été développées : une pour l'animation des programmes d'autoprotection à destination des enfants et l'autre pour la prise en charge des enfants victimes d'abus.

RÉALISATIONS EN 2014

Formation des professionnels à l'animation des programmes d'autoprotection

- Dans le cadre de la diffusion du programme autoprotection à destination des enfants de 12 à 21 ans : 26 encadrants formés en Ouganda et Tanzanie.
- Dans le cadre de la diffusion du programme autoprotection à destination des enfants de 9 à 12 ans : en 2014 il s'est agi essentiellement de suivre les structures déjà formées en 2013. Un accompagnement spécifique a été effectué en Algérie, au Liban et au Kenya, où 15 personnes ont reçu une session de renforcement.

Au total, le programme PACTES aura permis de former 243 intervenants sociaux de 9 pays au programme d'autoprotection (enfants et jeunes)

Formation des professionnels à la prise en charge psychosociale des victimes de violences sexuelles

- Maroc : 14 professionnels (de 10 structures) formés au conseil psychosocial.
- Liban : 49 assistantes sociales du Ministère des Affaires Sociales et 20 conseillers d'orientation éducatifs du Ministère de l'Éducation Nationale formés aux concepts de l'exploitation sexuelle des enfants.

PROJET 1 : CLUBS DE JEUNES FILLES EN MILIEU RURAL EN TANZANIE

ECPAT France soutient depuis 2009 Mapambano Center for Children's Rights dans le développement d'un programme de prévention dans les villages afin d'alerter sur les recrutements d'enfants. Le projet a mis en place des clubs de jeunes filles dans les villages sous le patronage des autorités pour créer des plateformes d'échanges et de défenses des droits des filles. En parallèle, le projet soutient le retour à l'école d'enfants ou l'accès à une formation professionnelle pour des enfants déscolarisés.

RÉALISATIONS EN 2014

Promotion des droits des enfants dans les villages

- Suivi des 50 clubs de jeunes filles formés

en 2012 (450 filles).

- Organisation de 2 ateliers avec le secteur privé pour sensibiliser sur la prostitution des enfants.

Appui aux jeunes filles en rupture scolaire

- 30 jeunes filles en rupture scolaire inscrites au collège.
- 289 filles mises en lien avec le programme VICOBA (Village Community Bank) de micro-finance.
- 26 jeunes filles formées en apiculture, 55 ruches installées.
- 30 jeunes filles formées en restauration.

FINANCEMENT

Bailleurs privés



PROJET 2 : RÉDUCTION DES VULNÉRABILITÉS DES ENFANTS AU RWANDA

ECPAT France soutient Point d'écoute depuis 2011 dans la mise en place d'un dispositif d'insertion afin que les jeunes en grande vulnérabilité puissent construire un parcours digne. Point d'écoute travaille auprès des familles afin que celles-ci garantissent les droits de leurs enfants à être scolarisés et protégés des pires formes d'exploitation.

Depuis le début du projet en 2011, Point d'écoute aura accompagné 837 foyers vulnérables et 102 jeunes pour leur réinsertion socio-économique.

RÉALISATIONS EN 2014

Appui aux enfants en situation de rue ou en charge d'une famille

- 61 rassemblements d'une moyenne de 45 enfants organisés autour de discussion sur les IST, la drogue, les droits, la maternité, l'hygiène...
- 43 enfants réunifiés à leur famille, 16 jeunes ont suivi une formation professionnelle de 6 mois en école ou en atelier.
- 49 filles-mères/foyers ont reçu un capital et un accompagnement pour le démarrage

d'une AGR.

- 126 foyers d'orphelins du sida ont reçu une aide alimentaire régulière et un accompagnement social.

Appui aux familles vulnérables

- Accompagnement des familles avec des enfants en rupture scolaire : 360 enfants scolarisés.
- Accompagnement de 2 associations de parents d'enfants vulnérables.
- Appui matériel et économiques aux foyers les plus pauvres : 11 foyers ont reçu une aide pour réparer leur habitat et 30 familles ont reçu une aide pour commencer un élevage de petit bétail.

Prévention contre les ruptures scolaires

- 1 colonie de vacances organisée pendant les vacances scolaires (décembre 2014) qui a permis d'animer des activités socio-éducatives auprès de 547 enfants.

FINANCEMENT

AFD (Convention Programme), Air France



LES RESSOURCES PRODUITES

(Programme PACTES, 2011-2014)

Programme de formation pour les enfants et les jeunes contre les violences sexuelles

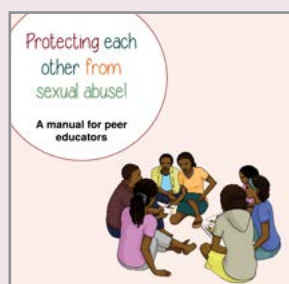


Programme autoprotection au Kenya
Public cible : Enfants de 9 à 14 ans

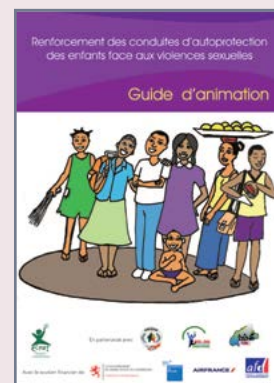


Programme autoprotection au Maroc
Public cible : Enfants de 9 à 12 ans

Programme autoprotection par les pairs en Tanzanie et Ouganda
Public cible : Jeunes vulnérables de 12 à 21 ans



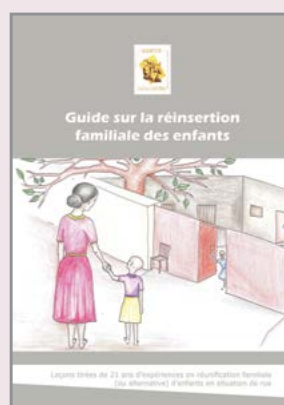
Programme autoprotection en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso et Bénin)
Public cible : Enfants de 9 à 14 ans



Revue de bonnes pratiques pour les professionnels de l'enfance

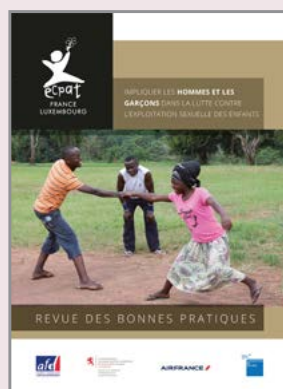


Revue des bonnes pratiques 1 -
Présentation des associations partenaires du programme PACTES



Revue des bonnes pratiques 2 - Guide sur la réinsertion familiale des enfants
Leçons tirées par notre partenaire Rescue Dada de 21 ans d'expériences en réunification familiale ou alternatives d'enfants en situation de rue

Revue des bonnes pratiques 3 -
Présentation d'exemples de pratiques innovantes d'implication des hommes et des garçons dans la lutte contre l'exploitation sexuelle mises en œuvre dans plusieurs pays du monde



Revue des bonnes pratiques sur la réinsertion des filles et des femmes (16-24 ans) victimes d'exploitation sexuelle en Afrique de l'Est
Présentation des approches utilisées par les ONGs de lutte contre l'exploitation sexuelle de cette région



Outils de sensibilisation des communautés sur la maltraitance et les violences sexuelles



Livrets de sensibilisation contre la maltraitance des enfants

Créés de manière ludique avec des illustrations, ces livrets ont été diffusés auprès d'un large public en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Liban), Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Bénin, Niger) et Afrique de l'Est (Rwanda, Kenya, Ouganda, Tanzanie)



Brochure de sensibilisation sur l'abus sexuel à l'intention des parents au Kenya
Brochure distribuée aux parents dans le cadre du programme autoprotection diffusé au Kenya



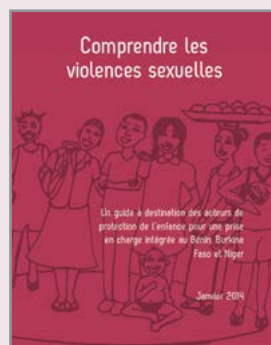
Livrets de sensibilisation contre les violences sexuelles en Afrique de l'Ouest

Ce livret s'adresse aux parents afin de les sensibiliser sur les différentes manifestations de violence sexuelle à l'encontre des enfants et sur leur rôle de prévention et de protection

Programme de formation sur les violences sexuelles



La prise en charge et l'accompagnement de l'enfant victime de violences sexuelles
Guide élaboré par AMANE afin d'améliorer la prise en charge des enfants victimes à travers l'écoute et la mise en réseau des différents acteurs de la protection de l'enfance



Comprendre les violences sexuelles pour une meilleure prise en charge des enfants en Afrique de l'Ouest

Ces guides, qui s'adressent aux acteurs de protection de l'enfance, visent à rendre plus compréhensibles le phénomène afin de mieux le prévenir et d'améliorer les réponses en termes de prise en charge des victimes

Plateforme d'échanges



Site internet www.pactes-web.org

Ce site, partagé entre tous les partenaires opérationnels techniques et financiers du programme PACTES, a pour objectif la facilitation des échanges d'outils, de bonnes pratiques, et de publications afin que chacun puisse s'enrichir des expériences des autres

ILS NOUS SOUTIENNENT

La protection des enfants nous concerne tous. S'assurer que leurs droits sont respectés, aussi bien en France qu'à l'étranger, n'est pas une tâche facile. Nos bailleurs et partenaires l'ont bien compris : nous pouvons y parvenir en unissant les forces du milieu associatif, des institutions publiques ainsi que des entreprises privées. Une année de plus, ECPAT France a pu compter sur le soutien de nombreux acteurs et chaque avancée est une victoire. Au delà des actions de terrain visant à accompagner au quotidien les enfants victimes ou en situation de vulnérabilité, de nombreux progrès ont pu être constatés. Au sein du milieu de l'enseignement, notamment en BTS Tourisme

et sur certaines universités, des centaines d'enseignants et étudiants ont entendu parler d'ECPAT pour la première fois. Dans le milieu hôtelier et des clubs de vacances, de plus en plus de membres du personnel savent dorénavant intervenir dans le cas d'une potentielle situation d'exploitation sexuelle de mineurs. Bien sûr, des milliers de voyageurs ont été sensibilisés grâce à la communication mise en place par les entreprises du secteur touristique. Et enfin, comment imaginer une lutte contre l'impunité des abuseurs sexuels sans la collaboration des services de police spécialisés et l'implication bénévole de magistrats qui croient en la justice ?

BAILLEURS

AIRFRANCE 



PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES PRIVÉS



RÉSULTATS FINANCIERS

EXERCICE 2014

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés ensuite au Journal Officiel. La présentation suivante en est le résumé.

Les projets cofinancés par des bailleurs institutionnels font également l'objet d'audits de vérification des dépenses réguliers.

Le compte de résultat

En €	2014	2013	Var.
RESSOURCES			
<i>Produits d'exploitation</i>			
Subventions d'exploitation	2 322 706	3 409 379	-1 086 673
Reprises amt., prov., transf. chges	236	13 509	-13 273
Produits financiers	2 688		+2 688
Total (I)	2 325 630	3 422 888	-1 097 258
<i>Produits exceptionnels (II)</i>	9 558		
<i>Report de ress. non utilisées sur exercices antérieurs (III)</i>	1 068 915	1 053 228	+15 687
Total des produits (I+II+III)	3 404 103	4 476 116	-1 072 013
EMPLOIS			
<i>Charges d'exploitation</i>			
Autres charges externes	303 567	446 065	-142 498
Impôts, taxes	14 953	30 566	-15 613
Rémunération du personnel	348 548	390 814	-42 266
Charges sociales	134 415	155 016	-20 601
Dot. aux amortissements	3 877	3 717	+160
Dot. aux provisions			
Subventions accordées par l'asso.	1 079 361	1 067 184	+12 177
<i>Charges financières</i>			-
Total (I)	1 884 721	2 093 361	-208 640
<i>Charges exceptionnelles (II)</i>	9 558	26	+9 532
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)</i>	1 363 493	2 329 633	-966 140
Total des charges (I+II+III)	3 257 772	4 423 021	-1 165 249
RÉSULTAT	+146 331	+53 096	+93 235

Le compte de résultat présente l'activité de l'année en mettant en avant les principaux postes de produits et de charges.

Les ressources

Au 31/12/2014, les ressources s'élèvent à 3 404 K€, contre 4 476 K€ au 31/12/2013, soit une diminution de 1 072 K€, expliquée essentiellement par la diminution des subventions d'exploitation.

En 2013, ECPAT France a signé un contrat avec l'Union Européenne pour une subvention de 1 714 K€ (financement Europeaid) sur le projet de la Campagne Don't Look Away, projet qui s'étend du 23/10/2012 au 22/10/2015.

Conformément aux principes de comptabilité d'engagement, la totalité de ce montant a été comptabilisé en produit de subvention obtenue sur l'exercice 2013.

Ainsi, la diminution des subventions d'exploitation s'explique par l'achèvement en 2014 de certains projets significatifs démarrés au cours des années précédentes. De nouveaux projets prendront effet en 2015, un projet au Brésil et une nouvelle convention programme REPERES.

Le report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs est constitué par les reprises de fonds dédiés constatées en début d'exercice. Il correspond aux ressources sécurisées pour couvrir les charges des projets (engagées et à engager) mais non encore dépensées à l'ouverture de l'exercice.

Les emplois

Les charges d'exploitation sont constituées pour 57% par les subventions accordées par l'association. Il s'agit essentiellement des transferts de fonds versés aux partenaires locaux de mise en œuvre des projets.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées correspondent aux fonds déjà reçus devant être affectés aux exercices ultérieurs des projets en cours ou des projets à venir mais qui ne sont pas encore définitivement mis en place. La diminution constatée sur ce poste (-966 K€) est liée à l'avancement sur les projets PACTES et la Campagne Don't Look Away, sans renouvellement sur 2014 de projet de même envergure (à venir sur 2015 avec la nouvelle Convention Programme REPERES).

Le bilan au 31/12/2014

En €	2014 brut	Amt & prov	2014 Net	2013 Net	Var
ACTIF					
<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	15 968	12 106	3 862	6 639	-2 777
Immobilisations financières					
<i>Actif circulant</i>					
Créances usagers et cptes ratt.					
Autres créances	1 194 014		1 194 014	1 543 580	-349 566
VMP					
Disponibilités	1 409 499		1 409 499	1 015 859	+393 640
Caisse	149		149	149	0
Charges constatées d'avance	1 719		1 719	0	+1 719
TOTAL ACTIF	2 621 349	12 106	2 609 243	2 566 228	
PASSIF					
<i>Fonds propres</i>					
Fonds associatif					
Report à nouveau			151 734	98 638	+53 096
Résultat de l'exercice			146 331	53 096	+93 235
PRC			0	9 558	-9 558
<i>Fonds dédiés</i>			2 141 290	1 846 712	+294 578
<i>Dettes</i>					
Emprunts et dettes assimilées			2 730	0	+2 730
Fourn. Et comptes rattachés			73 408	138 007	-64 599
Dettes fiscales et soc.			61 225	113 014	-51 789
Autres dettes			32 527	2 203	+30 324
PCA			0	305 000	-305 000
TOTAL PASSIF			2 609 243	2 566 228	+43 015

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre 2014.

L'actif

L'actif détaille le patrimoine de l'association qui est composé essentiellement de subventions à recevoir (rubrique « autres créances ») et de trésorerie.

Les autres créances sont constituées à 99% par les créances Union Européenne (1 035 K€) et AFD (151 K€). Leur diminution s'explique par les virements reçus des bailleurs pour

la Campagne Don't Look Away (Union Européenne) et pour le projet Lutter contre l'impunité à Madagascar (AFD).

Le passif

Les fonds dédiés correspondent à des fonds dédiés à la réalisation de projets sur les années à venir. Leur augmentation est directement liée à la signature des contrats avec l'Union Européenne sur les projets Lutter contre l'impunité à Madagascar et Brésil, ainsi qu'au lancement du projet VISA au 01/10/2014.



FAREC
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie de Paris

ECPAT
Association Loi de 1901

Bâtiment 106 - B.P. 07
93352 LE BOURGET CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ECPAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié et la correcte application des règles et principes comptables exposés dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 27 avril 2015

Le commissaire aux comptes
FAREC


Jean-Pierre BERTIN

ECPAT France
40 avenue de l'Europe, BP07
93352 Le Bourget Cedex
Tél: 01 49 34 83 13
Fax: 01 49 34 83 10
contact@ecpat-france.org
www.ecpat-france.org